



Mairie de GENNES-LONGUEFUYE

44, rue Division Leclerc

Gennes-sur-Glaize

53200 GENNES-LONGUEFUYE

Tél. : 02 43 70 91 18

E-mail : gennes-longuefuye@chateaugontier.fr



NOTICE DE PRÉSENTATION

La commune de Gennes-Longuefuye compte de nombreux chemins ruraux.

Certains ne sont plus utilisés par les citoyens.

Afin d'éviter d'avoir à les entretenir, la collectivité a la possibilité de les rétrocéder aux riverains lorsque ceux-ci sont intéressés.

Ainsi, par courrier en date du 06 octobre 2025, Monsieur et Madame CHARLES ont demandé l'acquisition d'une partie du chemin dit de « La Gare » attenant à leur propriété à Longuefuye, commune déléguée de Gennes-Longuefuye.

En effet, Monsieur et Madame CHARLES sont propriétaires des parcelles situées de chaque côté de ce chemin menant ensuite à un champ.

Cette acquisition leur permettrait de retirer les clôtures existantes entre leurs parcelles et le chemin et d'avoir ainsi une propriété d'un seul tenant.

Dans un second temps, par courrier du 08 décembre 2025, Monsieur et Madame BOIVIN, propriétaires du champ sur lequel aboutit ce chemin, ont demandé à acquérir la partie restante du chemin.